

NB : Ce document (synthétique) présente la politique départementale du CD74 de 2007 à fin 2015. Il ne préjuge pas de son actuelle continuation ou/et évolution.

Réédaction Pour la DAC :
Alain Livache. Janvier 2016

Chargé de mission, Conseiller pour les arts plastiques.
Direction des affaires culturelles du Conseil général de la Haute-Savoie.
18 avenue du Trésum - 74000 ANNECY - 06 87 28 25 7 7 alain.livache@cg74.fr



haute
savoie
le Département
2007 - 2015

LA POLITIQUE CULTURELLE DEPARTEMENTALE POUR L'ART CONTEMPORAIN

**NB: Document initialement présenté
et validé lors de la Commission Culture
et Patrimoine du 13 juin 2014**

Document actualisé sur ses aspects
opérationnels en 2015



LA POLITIQUE CULTURELLE DEPARTEMENTALE POUR L'ART CONTEMPORAIN

SYNTHÈSE GÉNÉRALE

INTRODUCTION

La Conseil départemental de la Haute-Savoie, dans le cadre des orientations générales de sa politique culturelle, développe, depuis 2007, un projet volontariste pour la diffusion de l'art contemporain et sa médiation dans l'ensemble des territoires de Haute-Savoie.

L'INTÉRÊT ET LA SPÉCIFICITÉ DE L'ART CONTEMPORAIN

L'art contemporain désigne les arts plastiques actuels qui, depuis les années 70, ont renouvelé les manières de faire de l'art et qui se situent dans un cadre de recherche et d'innovation, en prise directe avec notre époque et sa complexité.

Nul doute que Les œuvres d'aujourd'hui suscitent souvent déception, incompréhension et scepticisme. Nous sommes devant un étrange paradoxe : jamais ce dont parlent les artistes d'aujourd'hui n'a été aussi proche de nous. Jamais leurs préoccupations n'ont été aussi en phase avec notre monde contemporain. Mais ... Jamais par contre la sensation de ne pas comprendre ces messages n'a-t-elle été aussi importante...

L'art contemporain mérite d'être populaire, pour peu qu'on l'accompagne de la médiation nécessaire afin que chacun puisse le découvrir de manière éclairée ...

Car l'art contemporain est vecteur de développement personnel, de nourriture intime et poétique de l'individu. Il est également un vecteur intéressant de lien social, de liberté, de tolérance et de démocratie.

VERS LES PUBLICS

LES OBJECTIFS PRIORITAIRES

Au regard du diagnostic effectué sur la situation de l'art contemporain dans le département en 2007,

LE TRAVAIL EN DIRECTION DES PUBLICS FUT ET RESTE L'INFLEXION PRIORITAIRE DONNÉE AU PROJET.

MISSION DE DIFFUSION CULTURELLE

Mettre le meilleur des arts plastiques et de l'art contemporain à la disposition de tous et en tous lieux du département.



MISSION DE MÉDIATION CULTURELLE

Aider à la formation des publics pour mieux appréhender et mieux connaître l'art de son temps. Inscrire la médiation au cœur des projets. Une médiation pour tous et dans un souci d'élargissement des publics.



MISSION D'ÉDUCATION ARTISTIQUE

Participer aux enjeux de la formation culturelle des jeunes publics, et, pour les collégiens, au sein du dispositif des « Chemins de la culture ».

LES ORIENTATIONS PARTICULIÈRES

VERS LES TERRITOIRES

STRUCTURER UN MAILLAGE PROGRESSIF DU TERRITOIRE DÉPARTEMENTAL

Rapprocher l'art des publics : aider à l'émergence de lieux relais d'art contemporain de qualité, structurants, conventionnés et reliés à un Réseau, Apporter un souci particulier au **milieu rural** et aux **territoires dits sensibles**.

INSCRIRE L'ART CONTEMPORAIN AU SEIN DES ENJEUX DU TOURISME CULTUREL.

METTRE EN RELATION LE PATRIMOINE AVEC L'ART ACTUEL.

VERS LES CRÉATEURS

LES OBJECTIFS SECONDAIRES

AIDE ET SOUTIEN À LA CRÉATION

Favoriser la création et l'émergence de nouvelles œuvres et de nouveaux artistes.

AIDE AU REPÉRAGE, À LA CONNAISSANCE ET À LA VALORISATION DES ARTISTES HAUTS-SAVOYARDS

Accompagner l'expression d'artistes vivant et travaillant en Haute-Savoie, dans un souci d'exigence qualitative.

LES DIFFÉRENTS MODES D'INTERVENTION ET LES PROJETS.

LES INTERVENTIONS EN RESPONSABILITÉ DIRECTE

Aujourd'hui...

direction artistique du Parcours d'art contemporain du Giffre, à Taninges.

Commissariat général, gestion des commandes publiques et des partenariats locaux affectés

Création et coordination du **cycle annuel de conférences itinérantes d'initiation à l'art contemporain** dans 6 villes du département.

Aide directe au commissariat d'expositions d'art contemporain dans les petites ou moyennes villes du département.

Commissariats en lien avec la convention Yves Mairot

Coordination et gestion pour l'APS du site **www.plasticien-paysdesavoie.fr** (*Inventaire des plasticiens 73 et 74*)

Mise en œuvre, au sein des « **Chemins de la culture** » des spécificités de l'éducation artistique en matière d'arts plastiques. (En lien avec E. Derian)

-COORDINATION DE PROJETS DE 1% ARTISTIQUE. en lien avec le service éducation du CG.
Projets à venir : Collège Rumilly et BU Annecy le Vieux

-COORDINATION et commissariat de commandes publiques (Type « Corbalanche »)

LES INTERVENTIONS TRANSVERSALES D'AIDE, DE SOUTIEN, D'INCITATION, D'EXPERTISE ET DE CONSEIL.

Aujourd'hui...

Impulsion et coordination du **Réseau d'Échange Départemental pour l'Art Contemporain de Haute-Savoie**. 15 partenaires

Conseil auprès des acteurs locaux et collectivités locales pour la définition et mise en œuvre de leur politique culturelle en matière d'art contemporain.

Précédemment : Thonon Les Bains – Chosal Copponex - La Roche/Foron – Cran-Gevrier – St-Gervais. Annecy le Vieux . **En finalisation : Cluses . (Etat à fin 2015)**

Aide à l'émergence ou/et à la structuration de nouveaux « lieux relais d'art contemporain au sein du Réseau.

A ce jour, ont été créés : le **PLAD** de Chosal, **L'Angle** à La Roche sur Foron, Le **Point Commun** à Cran-Gevrier, la redéfinition complète du projet de la **Chapelle de la Visitation** à Thonon Les Bains, et la création du dispositif **Archipel art contemporain** à St-Gervais et **Cluses** en 2016.

AIDE au développement de dispositifs de résidences d'artistes en milieu rural ou « sensible ».

En 2015 : **six** dispositifs pérennes répartis sur la Haute-Savoie

SOUTIEN FINANCIER AUX STRUCTURES D'ART CONTEMPORAIN départementales sur conventions triennales partenariales (67 300 euros au total pour 14 partenaires)

LES INTERVENTIONS PARTENARIALES DE COPRODUCTION OU DE CO-PILOTAGE

Aujourd'hui...

- **PLAD de la ferme de Chosal** (co-pilotage > fin 2014)
- **L'Angle – espace d'art contemporain du pays Rochois** (co-pilotage > fin 2015)
- **Archipel art contemporain à St-Gervais**, dont Pile Pont (co-pilotage > fin 2015).

-Cluses . Le LAC. Co-pilotage

Pour mémoire...

- **Semeurs de rêves 2013** (croisement insertion handicap et arts plastiques) : commissariats expositions à Seynod.
- **Les Ateliers de Tully**. (Ateliers pépinière d'artistes plasticiens. 2009 – 2013 à Thonon Les Bains - Conseil et co-pilotage).
-
- **Partenariat avec le Comité régional franco-genevois (CRFG) 2013 2015**, dans le cadre du projet transfrontalier biennal « Naturellement ! Rencontres transfrontalières Art, Nature et Singularités ». Commissariat artistique pour la Haute-Savoie et l'Ain.



**LA POLITIQUE CULTURELLE
DEPARTEMENTALE
POUR L'ART CONTEMPORAIN**

Alain Livache. Nov 2015.